

Déclaration d'Hammamet (Tunisie)

Déclaration des participants à l'atelier régional sur la «Construction d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme en Afrique du Nord et en Asie Occidentale», organisé à Hammamet, Tunisie, du 14 au 16 Janvier 2016.

Nous, représentants des réseaux régionaux de professionnels (éleveurs et bergers de l'Afrique du Nord et de l'Asie Occidentale), représentants des organisations de la société civile pastorale, des femmes et du secteur privé en tant que bénéficiaires de l'action publique.

Réunis à l'occasion de l'atelier régional sur la «Construction d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme en Afrique du Nord et en Asie Occidentale», tenu à Hammamet, République tunisienne, du 14 au 16 Janvier 2016.

Notant avec préoccupation la faible intégration de l'élevage en général et du pastoralisme en particulier dans les politiques publiques en Afrique du Nord et en Asie Occidentale.

Préoccupés par les grandes difficultés que rencontrent l'élevage et le pastoralisme, notamment: (a) l'absence d'une vision commune entre les pays eux-mêmes et entre les États et les organisations professionnelles et autres acteurs sur les stratégies régionales de développement à promouvoir ; (b) la faible connaissance des systèmes pastoraux, d'une part, et de l'interconnexion des dispositifs d'information des acteurs, d'autre part ; (c) la mise en œuvre sur le terrain des actions de développement de l'élevage et du pastoralisme.

Préoccupés par les défis auxquels l'élevage et le pastoralisme sont confrontés en Afrique du Nord et en Asie Occidentale, notamment: (a) la sécurisation du foncier pastoral, (b) l'accès aux facteurs de production (y compris le financement) et aux services de base appropriés (alimentation du bétail, santé animale et humaine, éducation), (c) la bonne gouvernance des espaces et des infrastructures/aménagements pastoraux, (d) l'accès aux marchés et la tarification des produits, (e) la sauvegarde et l'amélioration du pouvoir économique des femmes et des jeunes des ménages pastoraux, (f) le renforcement de la résilience des populations pastorales face au changement climatique et à la forte croissance démographique, (g) la facilitation de la mobilité du bétail et de la transhumance.

Reconnaissant le rôle moteur de l'élevage et du pastoralisme en particulier dans: (a) la garantie de la sécurité et la souveraineté alimentaires des populations et des États de l'Afrique du Nord et de l'Asie Occidentale, dans la lutte contre la pauvreté et l'exode rural, (b) la préservation de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques (notons comme effets la baisse du niveau des nappes souterraines et les sécheresses récurrentes, etc.) ainsi que leur rôle dans la gestion durable des ressources naturelles, (c) la valorisation des espaces impropres à la production agricole et (d) comme vecteurs de croissance, de soutien, de sécurité, de paix, de stabilité et de création d'emploi.

Reconnaissant les efforts que déploient depuis quelques années certaines organisations régionales et internationales telles que l'OADA, l'ICARDA, la FAO, le FIDA, l'ACSAD, l'UA-BIRA, l'UMA, l'OA, l'ISESCO.

Forts du large consensus, national, régional et international qui existe actuellement sur la nécessité d'intensifier les actions en faveur de l'élevage en général et des communautés pastorales en particulier.

Nous réaffirmons notre engagement à contribuer à l'avènement d'un environnement propice au développement durable de l'élevage et du pastoralisme en Afrique du Nord et en Asie Occidentale.

Nous convenons de l'établissement d'un espace de dialogue entre les organisations et les réseaux pastoraux de l'Afrique du Nord et de l'Asie Occidentale, aux fins: (a) de la défense des intérêts des éleveurs et du patrimoine pastoral ; (b) d'une prise en compte de l'élevage et du pastoralisme dans les politiques publiques tant au niveau international, régional, national que local ; et (c) de l'amélioration du dialogue pour influencer les politiques publiques à tous les niveaux, mais surtout au niveau local.

Nous soulignons la nécessité d'engager des investissements structurants pour:

- Soutenir la réalisation d'une gestion durable et inclusive des aménagements et des équipements/infrastructures tels que les points d'eau, les espaces et les couloirs de passage ainsi que les aires de repos, sur la base de plans négociés localement. Ces investissements permettront de renforcer la gestion et la prise en charge des coûts d'entretien des installations en s'appuyant sur les expériences réussies;
- Renforcer l'accès des populations d'éleveurs et de bergers aux services sociaux de base (santé humaine, éducation et formation, eau potable) et services techniques (par exemple, la santé animale), par la mise en place d'un dispositif adapté aux nomades (services mobiles, en particulier) tenant compte des besoins des communautés pastorales, notamment des femmes et des jeunes;
- Promouvoir des filières solides, en développant les infrastructures commerciales au niveau local, national et régional;
- Encourager l'innovation technique et organisationnelle dans la collecte, la transformation et le stockage des produits laitiers et de la laine au profit des femmes et des jeunes;
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile pastorale afin qu'elles puissent encadrer et défendre les intérêts de leurs membres;
- Améliorer et sécuriser l'accès aux ressources pastorales au niveau local et national (espaces de pâture, points d'eau, couloirs), notamment grâce à la signature d'accords sociaux au niveau local et national;
- Améliorer l'éducation et la scolarisation en milieu pastoral;
- Renforcer l'inclusion et la participation des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des activités pastorales à travers des espaces de concertation.

Nous invitons les États et les institutions de coopération technique à adopter et mettre en œuvre des politiques publiques favorables au développement de l'élevage et du pastoralisme, à

engager la mise en œuvre des mesures appropriées pour promouvoir un environnement propice au développement de l'élevage et du pastoralisme en Afrique du Nord et en Asie Occidentale.

Nous exhortons les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile pastorale de l'Afrique du Nord et de l'Asie Occidentale à renforcer leur soutien aux réseaux d'organisations d'éleveurs pour: (a) promouvoir un dialogue constructif multilatéral ; (b) sensibiliser et influencer les politiques publiques.

Nous invitons les partenaires techniques et financiers, dans le cadre des programmes qu'ils financent, à faciliter le dialogue politique, notamment à:

- Examiner dans les programmes nationaux de développement les priorités d'investissement retenues ci-dessus;
- Accompagner la restructuration des organisations pastorales à tous les niveaux afin de renforcer leur représentativité (y compris les femmes et les jeunes) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins au sein des instances décisionnelles et afin d'assurer le lien entre les organisations professionnelles et les États et les institutions régionales et internationales;
- Soutenir un espace de concertation des organisations pastorales (y compris les femmes et les jeunes) comme cadre pour la formulation de propositions visant à concevoir des politiques adaptées aux besoins des éleveurs.

Hammamet, le 16 Janvier 2016